



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

05/07/2006: Aviation: harmonisation des règles techniques - La sécurité maximum maintenue - Christine de Veyrac, Député européen (UMP, PPE-DE, F)

Intervenant dans le débat au Parlement européen, réuni à Strasbourg en session plénière, sur le Règlement relatif à l'harmonisation des règles techniques et procédures administratives dans l'aviation civile, Christine de Veyrac, Député européen (UMP, PPE-DE, F) a salué les clauses de non régression qui garantissent que le nouveau règlement n'entraînera "pas de baisse de sécurité dans les Etats où les normes sont supérieures à celles de base de ce règlement". Elle a également favorablement accueilli les dispositions qui répondent aux préoccupations du personnel de cabine. Son intervention:

"Je voudrais remercier le Rapporteur Ulrich Stockmann pour le formidable travail qu'il a accompli en négociant un accord plus que satisfaisant avec le Conseil et la Commission.

Nous pouvons nous réjouir de ce résultat à plusieurs titres.

Tout d'abord, cet accord conclut un dossier qui est sur la table depuis six ans et c'est une bonne chose que la conciliation et un délai supplémentaire soient évités. Même si six ans est encore trop long dans un domaine comme la sécurité aérienne où agir vite est essentiel.

Ensuite, les amendements sur lesquels le Conseil et le rapporteur se sont accordés reprennent l'essentiel des demandes que nous avons formulées en commission des transports. Cela me semble important notamment concernant les clauses de non régression qui garantissent que ce texte ne pourra pas entraîner une baisse de sécurité dans les Etats où les normes sont supérieures à celles de base de ce règlement.

Enfin, je me félicite tout particulièrement des dispositions qui traitent de la question du personnel de cabine. Avec Gilles Savary et un certain nombre de nos Collègues, nous avons déposé deux amendements concernant les préoccupations de cette profession et je me réjouis de voir que les amendements de compromis prennent en compte ces remarques.

Je suis persuadée que le règlement ainsi amendé est un texte cohérent et équilibré et j'espère que nous l'adopterons demain à une large majorité".

Pour toute information:

Christine de Veyrac, Député européen Tél: + 333 88 17 57 39
Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90
Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>